

Claude Langlois

Catholicisme, religieuses et société

Le temps des bonnes sœurs

desclee
de
brouwer



PAGES D'HISTOIRE – ESSAI

Catholicisme, religieuses et société

Claude Langlois

Catholicisme, religieuses et société

Le temps des bonnes sœurs (XIX^e siècle)

Desclée de Brouwer

Collection « Pages d'Histoire »
sous la direction de Jean-Dominique Durand

Dirigée par Jean-Dominique Durand, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lyon, la collection « Pages d'Histoire » chez Desclée de Brouwer accueille essais, biographies ou publications de documents en écho aux travaux universitaires les plus récents. Elle se propose d'éclairer la place propre des faits religieux au cours de l'histoire, notamment pour tout ce qui touche au christianisme.

Introduction

S'il est un débat qui surprend l'historien du catholicisme, c'est bien celui du voile dit islamique, c'est-à-dire le bruit suscité par une manière de mettre entièrement à découvert, comme pour le mieux souligner, l'ovale du visage de la femme, en utilisant un ample tissu destiné à dérober ses cheveux au regard. C'est très précisément la manière dont s'habillaient encore dans les années 1950 les *bonnes sœurs* qui vaquaient à des occupations les plus diverses. C'est dire combien la disparition de ces religieuses, par laïcisation de leur costume et sécularisation de leur activité, a rendu l'opinion publique ignorante de réalités proches, à vue d'historien. Il est vrai aussi que, dans ces années de l'après-Seconde Guerre, comme tout au long du XIX^e siècle, l'uniforme se portait volontiers dans la rue, des militaires et des curés aux bonnes d'enfants... et aux religieuses. Et que les femmes endeuillées portaient le voile... et la voilette!

Or ces *bonnes sœurs*, comme on les appelait familièrement, aggravaient encore leur cas puisqu'elles portaient aussi des coiffes les plus variées, qu'elles habillaient entièrement leur corps d'un long costume, lui aussi diversifié selon la famille religieuse d'appartenance, et surtout qu'elles ne se cloîtraient pas dans un grand « entre soi » – un couvent ou une abbaye – où notre sensibilité, peu tolérante, accepte au moins que l'on se vête à sa manière. Au contraire, elles menaient des activités fort visibles. Au XIX^e siècle, les sœurs en « cornettes¹ » sont massivement présentes dans

1. Nom souvent donné à leurs coiffes.

l'espace public parce qu'elles appartiennent à des congrégations actives. Ce qui signifie, pour être clair, qu'elles exerçaient des activités sociales qui se sont progressivement professionnalisées tout en restant fortement féminines, comme les métiers d'enseignantes et d'infirmières, ou qu'elles remplissaient des tâches d'assistance qui se sont progressivement sécularisées, les congrégations ayant progressivement cédé la place à des ONG caritatives, d'inspirations variées, comme le Secours catholique ou les Restos du cœur.

Ces fort visibles congrégations du XIX^e siècle sont nées modestement aux XVII^e et surtout XVIII^e siècles et s'appelaient alors *Filles séculières*, pour se distinguer de la grande masse des religieuses cloîtrées. Elles vivaient en effet dans le siècle, tenant des petites écoles ou servant dans des hôpitaux², adoptant une règle de vie proposée par un prêtre fondateur et reconnue par leur évêque. Leur discrétion et leur utilité sociale leur permirent d'échapper à la loi de 1789 nationalisant les biens des religieux et religieuses. Elles se reconstituèrent rapidement, au lendemain de la Révolution, et se firent reconnaître sous l'Empire : Napoléon finança même leurs noviciats pour faciliter le retour d'un personnel efficace dans les hôpitaux et hospices³. Ces filles séculières avaient rodé un mode de vie et d'organisation, sous la direction d'une supérieure générale, qui fut largement copié par la grande majorité des quatre cents nouvelles familles religieuses qui virent le jour en France, au cours du XIX^e siècle. Les plus entreprenantes d'entre elles devinrent de vraies multinationales, preuve en action de la vitalité retrouvée d'un catholicisme français qui, à partir des années 1840, portait de nouveau son regard jusqu'aux extrémités du monde.

C'est à ces congrégations féminines actives que je consacrai, en 1982, une thèse, connue davantage par son surtitre, *Le catholicisme*

2. Marie-Claude DINET-LECOMTE, *Les sœurs hospitalières en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. La charité en action*, Paris, Honoré Champion, 2005.

3. Financement modeste et jamais réévalué, qui restera inscrit au budget des cultes jusque dans les années 1880.

au féminin. Mon but, en conduisant cette recherche, était d'identifier le temps d'une montée en puissance (1800-1880) d'un phénomène autant social que religieux et de révéler un territoire largement inconnu des historiens, celui des *bonnes sœurs*. Par la suite j'ai changé de centre principal d'intérêt – les caricatures et la Révolution françaises – puis je suis revenu à l'histoire religieuse, mais en me consacrant à la production textuelle en contexte catholique, qu'il s'agisse d'un discours normatif comme la théologie morale ou de l'écriture spirituelle, notamment avec Thérèse de Lisieux. Mais ces changements ne m'ont pas fait abandonner mon attention portée au *Catholicisme au féminin*⁴ auquel j'ai consacré une quarantaine d'articles⁵.

Pourquoi avoir rassemblé ici une dizaine d'essais, rigoureusement sélectionnés? J'y vois trois raisons. En premier lieu, une demande habituelle, après un travail de grande amplitude, d'explicitation et d'approfondissement. J'ai revisité, selon des approches nouvelles le tout-enseignement congréganiste, mais j'ai surtout porté un intérêt particulier aux innovations qui ont marqué le secteur hospitalier autour des années 1840, nouveaux hospices de vieillards, garde des malades à domicile, religieuses appelées comme gardiennes dans les nouvelles prisons de femmes. Ces trois secteurs, nouvellement investis par les congrégations, différaient par les demandeurs, particuliers ou État, et par les réponses apportées: création d'une famille religieuse spécialisée exerçant un quasi-monopole (Petites Sœurs des pauvres, pour les hospices de vieillards) ou multiplication de congrégations concurrentes, pour répondre à l'apparition d'un marché en expansion (nouvelles congrégations de gardes-malades à domicile).

La deuxième raison tient à l'évolution de l'histoire religieuse. Des historiennes ont apporté un intérêt renouvelé à la vie des congrégations, sous l'impulsion d'une histoire des femmes, souvent

4. Cerf, 1984, ouvrage en voie de réédition.

5. On trouvera la liste complète dans la réédition du *Catholicisme au féminin*.

d'origine américaine, pour laquelle la quête du féminin ne se résumait pas à l'histoire de l'émancipation féminine⁶. Les hasards du calendrier invitaient – centenaire oblige – à revisiter la loi de 1901 dans son versant anticongréganiste et celle de 1904, conduisant au grand exil des congrégations enseignantes en mobilisant les historiens concernés. Engagé alors sur d'autres chantiers et pris par des responsabilités administratives, je n'ai pas été de ceux qui ont pris les initiatives bienvenues, mais j'ai participé au travail collectif en revisitant la première enquête parlementaire de 1878, menée sur les congrégations, et en amorçant une réflexion sur les paradoxes de la législation anticongréganiste: le sacrifice demandé aux personnes ayant permis la survie voire le développement des familles religieuses menacées. Ce retour d'intérêt pour les congrégations m'a conduit aussi à répondre à des demandes plus ciblées, concernant le rôle culturel des enseignantes congréganistes au Proche-Orient et celui d'une congrégation de femmes, la Sainte-Famille de Bordeaux, dans la restauration d'une abbaye prestigieuse, Royaumont, devenue une fondation célèbre.

La troisième raison m'est davantage personnelle. Le choix du sujet m'avait mis au contact de grandes figures de femmes qui incarnaient divers charismes fondateurs et par leur manière d'être et par leur façon d'agir. Plusieurs de ces grandes fondatrices me séduisirent, mais l'approche globale du phénomène congréganiste me contraignait à résister à cette attirance. Attrait dangereux, par ailleurs, dans la mesure où, portées sur les autels ou en instance de l'être, ces femmes étaient considérées comme un bien patrimonial de la congrégation, une icône au sens le plus strict du terme, qu'il n'était pas question de mettre à mal par une approche historique non conformiste. Je me suis pourtant risqué à esquisser quelques portraits. Je n'ai retenu ici que trois femmes, Jeanne-Antide

6. On trouvera une mise au point bibliographique dans la réédition du *Catholicisme au féminin*.